

## MAIRIE de BARD

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du mercredi 7 septembre 2022, régulièrement convoqué le 2 septembre 2022

Etaient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Isabelle HUC, deuxième adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Thierry MAUDUIT, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Pascal GEORGES.

Absence(s) excusée(s) : Guy CARRON.

Pouvoir(s) : de Guy CARRON à Michel RICCOBENE

Secrétaire élu (e) : Thierry MAUDUIT.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 JUILLET 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

### ACHAT D'UNE PARCELLE AU MONTEL

Suite à la rencontre avec M MONDON, et afin de régulariser la situation de la voirie du Montel, il est demandé au conseil l'autorisation d'acquérir 3 647 m<sup>2</sup>, au prix de 0.30€/m<sup>2</sup> soit 1 094.10€.

*Proposition approuvée à l'unanimité (15)*

### PRESENTATION ET DEBAT SUR LE RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – CA LOIRE-FOREZ AGGLOMERATION

Suite à l'envoi du rapport à chaque conseiller, aucune observation n'est formalisée.

### ESPACES PUBLICS DU BOURG : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION A SIGNER

Afin de poursuivre le projet relatif à l'aménagement des Espaces publics au Bourg, il est proposé au conseil le plan de financement prévoyant notamment la modification des frais de maîtrise d'œuvre et d'autoriser le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau REALITES pour le montant de 9 880 € HT.

Plan de financement travaux espaces publics au Bourg			
DEPENSES		RECETTES	
Etudes Réalités	4 650 €	SUBVENTIONS	
Maitrise d'œuvre Réalités	9 880 €	Département	85 000 €
		Etat	28 694 €
Plan topo Bruyère	1 155 €	<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>113 694 €</b>
Travaux	141 845 €		
Acquisition terrain (pas de TVA)	14 686 €	Fonds propres	58 522 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>172 216 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>172 216 €</b>
TVA 20% (hors terrain)	31 506 €	FCTVA	31 506 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>203 722 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>203 722 €</b>

*Proposition approuvée à l'unanimité (15)*

## DM N°3 BUDGET COMMUNE

Afin prendre en compte la modification du montant des frais de maîtrise d'œuvre relatifs au projet d'aménagement des espaces publics au Bourg, il est proposé au conseil la décision modificative suivante :

- **VIREMENT DE CREDITS**

Dépenses	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Ouverture	20	2031	213	Frais d'études	2 700
Réduction	21	21318	OPNI	Autres bâtiments publics	- 2 700

*Proposition approuvée à l'unanimité (15)*

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Présentation des conclusions de l'étude sur la ventilation et chauffage de l'école et du Perron : quelques réglages et le maintien de l'aération manuelle sont nécessaires
- Rentrée scolaires 2022/2023 (nombres d'élèves, nouveau logiciel cantine...)
- Maison DURANTIN : suite de la visite d'une partie du conseil le 28 juillet et du service des Domaines le 1er septembre ; le conseil reste intéressé. Une délibération sera prise lors du prochain conseil après avis des Domaines et rencontre avec M DUMONT.
- Section de Barge : demande des ayants-droits du transfert à la commune et de l'acquisition d'une partie des biens proche des habitations. L'accord de principe est donné.
- Prochain conseil le mercredi 12 octobre à 20h00

*Fait à BARD, le 9 septembre 2022*

Le secrétaire de séance  
Thierry MAUDUIT



Le Maire  
Quentin PAQUET

